



**Mission humanitaire d'Aimes-Afrique dans le Haho du 08 au 13 avril**  
**1300 PATIENTS CONSULTÉS, 207 CAS CHIRURGICAUX PRIS EN CHARGE ET UN BÉBÉ DE 2 MOIS ENCÉPHALOCÈLE MIS EN ATTENTE** P 7



# TR TOGOREVEIL

*Le pari d'une actualité qui réveille*

**Des débordements dans le mouvement des élèves causent la mort d'un enfant de 12 ans, plusieurs blessés et dégâts matériels importants**



**LE GOUVERNEMENT OPTÉ POUR L'APAISEMENT ET PROPOSE UNE REUNION DU CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL ET UNE RENCONTRE AVEC LA STT AUJOURD'HUI** P 2

**Interview de Gilbert BAWARA**

**LE MINISTRE SE PRONONCE SUR L'AFFAIRE DES INCENDIES, LE RECENSEMENT ET LES PROCHAINES ELECTIONS ... LES VERITES QUI DEVOIENT LE JEU TROUBLE DE L'OPPOSITION** P 3,4,5



- **Lancement à Kara du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) L'AUTRE PHASE ACTIVE DE LA LUTTE POUR LA REDUCTION DU CHOMAGE DES JEUNES ET DES FEMMES** P 5
- **Le Ministre Pascal BODJONA est libre CE QU'IL VA FAIRE MAINTENANT...** P 5
- **Premier Anniversaire du parti UNIR DE PROFONDES ET SILENCIEUSES MUTATIONS** P 2



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE  
ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES 2013

Du 15 Mars au 14 Avril Je prends ma **carte d'électeur...**  
ma **VOIX** compte

Togolais, viens, bâtissons la cité !



TR 104 du 16 avril 2013



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

# Des débordements dans le mouvement des élèves causent la mort d'un enfant de 12 ans, plusieurs blessés et dégâts matériels importants

## LE GOUVERNEMENT OPTÉ POUR L'APAISEMENT ET PROPOSE UNE REUNION DU CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL ET UNE RENCONTRE AVEC LA STT AUJOURD'HUI

Suite au mot d'ordre de grève lancé par la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), marqué la paralysie du secteur de la santé et de la perturbation des cours dans les établissements scolaires, des élèves, particulièrement à Lomé et à Dapaong, sont descendus dans les rues depuis le jeudi 11 Avril 2013, pour réclamer la reprise des cours.

Face aux débordements caractérisés par une occupation anarchique des voies publiques et des actes de vandalisme dans les établissements scolaires qui n'observent pas ce mouvement, le gouvernement a décidé de fermer temporairement tous les établissements scolaires de l'enseignement général et de l'enseignement technique tant public que privé dans la région pédagogique Lomé Commune Golfe à compter d'hier lundi 15 avril. Seulement cette mesure n'a pas suffi à calmer le mouvement des élèves qui a repris avec des débordements plus dramatiques ce même lundi, cette fois c'est la ville de Dapaong qui est particulièrement touchée. On déplore



la mort d'un enfant de 12 ans blessé par balles, plusieurs blessés et des dégâts matériels importants, la Mairie et le Commissariat de la ville ont été saccagés.

Dans une autre localité de la région des Savanes, à Barkouassi (dans la préfecture de l'Oti), un membre du gouvernement, M.

Bissoune Nabagou, ministre de l'eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, a été agressé et blessé.

Les villes d'Atakpamé et de Lomé ont connu un déferlement d'élèves dans les rues sans dégâts, les manifestations ayant été parfaitement contrôlées par les forces de sécurité.

Face à la situation et au drame ainsi causé, le gouvernement a décidé la fermeture de tous les établissements scolaires publics et privés sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à la résolution de la crise. En dehors des enquêtes pour situer les responsabilités, le gouvernement a pris des mesures urgentes pour ramener l'apaisement. Ainsi donc à partir de ce matin s'ouvre une réunion du Conseil National du Dialogue Social, cette réunion sera suivie d'une rencontre avec les responsables de la STT. Des échanges porteront sur la plate forme revendicative de la STT, sur l'offre du gouvernement et les contre propositions des centrales.

Reçus hier dans le journal de 20 heures sur la TVT, les ministres Solitoki Ezzo (des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation) et Yacoubou Hamadou (du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale) ont appelé les élèves à la retenue, déploré le fait que la violence soit la seule moyens d'expression. Après avoir présenté les condoléances du gouvernement à la famille éplorée, les deux membres du gouvernement ont invité les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves à une prise de conscience de la gravité des faits, avant de les rassurer qu'une évaluation des cours sera faite en vue d'un nouveau redécoupage de l'année scolaire afin d'assurer à tous les élèves des examens dans de bonnes conditions et une bonne fin d'année. Le gouvernement a réaffirmé une fois encore sa disponibilité à œuvrer pour le règlement des problèmes liés au monde du travail

Germain POULI

## Premier Anniversaire du parti UNIR DE PROFONDES ET SILENCIEUSES MUTATIONS

Le parti Union pour la République (UNIR) a célébré le dimanche 14 Avril dernier son premier anniversaire. C'est surtout dans la sobriété, le recueillement et la prière que les responsables, militants et sympathisants ont célébré cette première année d'existence. Une prière musulmane à la Grande mosquée de Lomé a ouvert cette célébration dès le vendredi 12 Avril 2012 pour s'achever en fin de matinée du dimanche 14 avril 2013 par deux offices religieux simultanés l'un au Temple protestant d'Apégamé et l'autre à la grande cathédrale de Lomé.

Un an après la disparition à Blitta du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) et de la naissance quelques heures seulement après, à Atakpamé, de l'Union pour la République (UNIR), l'heure est au bilan, un exercice précoce selon le premier vice-président, Georges Aidam qui estime que c'est après les prochaines échéances électorales que ce nouvelle formation politique pourra être appréciée selon le résultat obtenu.

Loin donc de pouvoir mesurer avec

précision l'implantation nationale et le poids politique réel de cette Majorité présidentielle, nombreux sont les analystes qui se sont lancés dans sur les traces d'UNIR depuis la date du 14 Avril 2012.

### Le silencieux renouvellement de la classe dirigeante

Une des premières remarques à l'occasion de ce premier anniversaire est le renouvellement de la classe dirigeante. La non tenue du congrès qui devrait mettre en place les instances dirigeantes définitives du parti a laissé en place un bureau provisoire composé pour l'essentiel de nouvelles figures politiques issues de l'ancien parti RPT, des rangs de certains partis politiques de l'opposition et des mouvements qui ont participé en 2010 à l'élection du Président Faure Gnassingbé. Une situation et d'aucuns qualifie de stratégique pour éviter les luttes hégémoniques et de leadership internes. Plusieurs togolais qui attendaient de voir la place des anciens dignitaires du RPT dans les instances dirigeantes du nouveau parti ont dû prendre leur mal en patience pour s'habituer



finalement à l'équipe codirigée par le Président Faure Gnassingbé lui-même et ses deux vice-présidents Georges Aidam et Foli Bazi Katari, de nouvelles figures qui font la rupture avec les privilégiés de l'ancien parti.

Dans l'équipe gouvernementale, ce renouvellement est beaucoup plus palpables avec l'apparition dans l'équipe gouvernementale actuelle de plusieurs personnalités qui jusqu'à leur nomination étaient totalement inconnues sur la scène politique.

Dans les différentes localités du pays, les points focaux qui sont mis en place et qui font figure de démembrés ont réussi le pari de faire du neuf en offusquant pas les anciens responsables locaux du RPT. Un système de répartition des postes à permis à toutes les composantes d'UNIR (anciens membres du RPT, anciens militants des partis de l'opposition et militants des mouvements de soutien du Président Faure) se répartir les responsabilités au sein des points focaux. Le changement est passé par là sans pour autant alerté l'opinion

des difficultés qui ont caractérisé ce genre de mutation.

### Le poids et l'impact des femmes

La force du parti UNIR est dans sa jeunesse et surtout dans sa branche féminine, probablement l'une des plus actives sur le plan national. Les femmes d'UNIR se sont faites remarquées par la création de la Convention des Femmes pour Unir qui est un consortium de femmes venues d'horizons divers et issues des différentes catégories socioprofessionnelles.

Ces femmes de la Convention pour UNIR, mobilisées autour des actions solidaires en direction de la femme togolaise, indépendamment de leur appartenance politique, représentent une force de part leur nombre, leur détermination et leur engagement à participer, aux côtés du Président de la République, à la transformation de la société togolaise. Première bénéficiaire de la loi sur la parité hommes/femmes aux fonctions électives, elles entendent jouer leur partition lors

des prochaines échéances électorales

### Les prochaines législatives comme premier test de popularité

Un an après avoir tourné la page de l'histoire du Rassemblement du Peuple Togolais, les responsables, militants et sympathisants d'UNIR s'apprête à tester la nouvelle formule audacieuse proposée par le Président Faure Gnassingbé en vue de l'ouverture et de la mutation de l'ancienne plus importante force politique du Togo. Cette réorientation fondée sur les impératifs d'apaisement et de nouveau départ avec la contribution de toutes les bonnes volontés à l'œuvre de la reconstruction, se mesurera par rapport à la confiance des électeurs lors des prochaines législatives et locales. Et seul cet exercice fixera l'opinion sur le positionnement d'UNIR sur l'échiquier politique national.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

# Interview de Gilbert Bawara : LE MINISTRE SE PRONONCE SUR L'AFFAIRE DES INCENDIES, LE RECENSEMENT ET LES PROCHAINES ELECTIONS ... LES VERITES QUI DEVOIENT LE JEU TROUBLE DE L'OPPOSITION

*C'est une longue interview que le Ministre Gilbert BAWARA, en charge de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, a accordé la semaine dernière à nos confrères du journal en ligne Lynx.info. Nous la reprenons entièrement pour vous parce qu'elle est riche et inépuisable en révélations et enseignements sur les grands sujets de l'heure. Le Ministre BAWARA décortique ici et sans langue de bois aucune les questionnements des togolais, les appréhensions et autres inquiétudes artificielles sur le déroulement de l'affaire des incendies avec notamment la prétendue lettre de Mohamed Loum et l'exigence par le CST de l'arrêt de la procédure en cours. Sur le déroulement du recensement électoral, l'organisation et les mesures de transparence des prochaines élections, sur leur financement par l'Union Européenne et les cas de fraudes présumées dans l'opération d'enrôlement dans la Zone1, le Ministre a apporté des précisions éloquentes en déphase complet avec les informations généralement servies sur certains médias de la place. La CVJR, le dernier dialogue sous la houlette de Mgr Barrigah et bien d'autres préoccupations ont trouvé des réponses, on ne peut plus claires, dans cet entretien qui a le mérite d'être sincère et concis.*

**Lynx.info :** Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson dit : « Le grand problème après les incendies, c'est celui de nos institutions ». Ces craintes ne lui donnent pas raison après tout ce que les Togolais ont vu avec l'affaire Mohammed Loum, l'arrestation d'Agbéyomé Kodjo et bien d'autres ?

**Gilbert Bawara (GB) :** Face aux incendies qui ont frappé durement le Togo et qui ont entraîné des dégâts dévastateurs aux plans financier, matériel et psychologique, les acteurs politiques doivent faire preuve d'humilité, de recul et de mesure et éviter tous les excès et toutes les formes de manipulation et d'instrumentalisation. Bien entendu, la vérité doit être recherchée et dite. La procédure judiciaire en cours doit aller à son terme, en toute liberté, indépendance et impartialité et dans la sérénité sans céder aux pressions et aux intrusions, d'où qu'elles viennent. Malheureusement, on a l'impression que certains acteurs politiques et certains médias ne sont pas favorables à l'éclatement et à la manifestation de la vérité. Se livrer aux affirmations péremptoires, à la propagation d'éléments parcellaires et d'informations tronquées c'est justement chercher à manipuler la procédure ; c'est désinformer et entraver la justice. Pourquoi cherche-t-on obstinément à se soustraire à la justice ou à soustraire aux poursuites des personnes inculpées dans une affaire criminelle aussi gravissime ? Dans quel but s'inscrivent les insinuations et les affabulations auxquelles certains acteurs politiques et médias se livrent quotidiennement et qui constituent des pressions et des intrusions indues dans la procédure judiciaire ? Pourquoi exiger par anticipation une sorte d'absolution et d'amnistie en réclamant l'abandon des poursuites ou en laissant croire que la qualité d'acteurs et de leaders politiques prémunit contre les poursuites judiciaires ou que cela confère une sorte d'immunité et d'invulnérabilité ? Pour moi, il faut démêler l'écheveau et éviter la confusion et la supercherie que certains cherchent à entretenir dans cette vaste affaire complexe qui comporte de multiples facettes.

Le procureur de la République a détaillé récemment les sous-rubriques ou pôles d'enquêtes de cette affaire. Il apparaît de ses dires et explications qu'il n'existe pas qu'un seul et même chef d'accusation pour tous les protagonistes mais bien plusieurs faits incriminés. Dans ces circonstances, j'aimerais bien que l'on m'explique lequel des chefs d'inculpation ou des faits les fameuses révélations et rétractations seraient de nature à entacher ou à frapper de nullité ! En revanche, il est important que l'on nous explique dans quelles circonstances précises, à quelle date et par canal, au-delà des auditions, des interrogatoires et des confrontations, le fameux Mohammed Loum, le messie invoqué, aurait-il rédigé et fait parvenir sa légende et son récit fantasmagorique ? Était-ce un manuscrit ou un document dactylographié ? Et pourquoi les avocats des personnes concernées ne versent-ils pas le document en question au dossier si elles ont la certitude de son authenticité et de sa véracité ? Par quel truchement ce document aurait-il fait le trajet entre son auteur supposé et son ou ses destinataires ? Voilà autant d'interrogations et de zones d'ombre qui laissent perplexes et dubitatifs !

**Lynx.info :** Donc vous doutez de l'existence ou de l'authenticité de la lettre attribuée à Mohammed Loum et de ses déclarations lors de sa confrontation avec Monsieur Agbéyomé Kodjo ?

**GB :** Je ne sais rien des éléments de la confrontation ou du dossier et je n'ai aucun jugement concernant la lettre qu'il aurait adressé à l'un ou l'autre des protagonistes. J'exprime tout simplement mon sentiment en relevant les interrogations et les doutes que de nombreux Togolais ont également à propos de ce fameux personnage ainsi que des déclarations qui lui sont attribuées et même du rôle que lui-même s'attribuerait. Il est légitime de se poser certaines questions. Si tous ceux qui jubilent estiment que Loum le messie serait le seul et unique témoin dont les dépositions auraient, à elles seules, fondé et motivé leur inculpation et qu'ils ont la conviction qu'il n'existe ni aucun autre témoin ni aucun autre élément de preuves ou faisceaux d'indices probants, il suffirait alors de faire usage des moyens de droit et des voies de recours disponibles. Ce n'est pas ce que l'on observe. Au-delà de cette tempête dans un verre d'eau et au-delà même de la procédure judiciaire en cours, les Togolais attendent toujours d'être édifiés et situés sur les tenants et les aboutissants de l'opération dite « les derniers tours de Jéricho » qui demeurent, en toile de fond, le contexte dans lequel les incendies sont survenus. On nous a promis l'effondrement et le cataclysme et nous y sommes. Les discours incendiaires et de haine, les incitations à la violence, à l'intolérance et à la révolte sont constants chez certains. Je n'établis aucun lien entre les malheurs qu'on a promis aux Togolais et les incendies dramatiques, mais tout de même nous devons chercher à comprendre. Les coïncidences sont peut-être fortuites, mais la simultanéité des événements laisse néanmoins perplexes et soulève des questions.

**Lynx.info :** Zeus Ajavon du CST dit que le rapport sur les incendies a été depuis longtemps remis à Faure Gnassingbé. Quelles sont les raisons pour lesquelles le rapport reste non publié ?

**GB :** Je ne vois pas ce que ce rapport contiendrait de si spécial et qui changerait fondamentalement la donne actuelle.



L'objectif et la volonté du gouvernement ont toujours été d'établir les causes possibles des incendies, notamment leur origine criminelle ou leur caractère éventuellement accidentel. La situation a considérablement évolué depuis que ces enquêtes et ce rapport ont été commandités et personne ne conteste aujourd'hui le caractère et l'origine foncièrement criminels des incendies. C'est le plus important. Sans doute que les circonstances et les autres paramètres entourant la perpétration des faits incriminés, y compris les méthodes et moyens utilisés, feront l'objet d'une analyse et d'une appréciation appropriées dans le cadre de la procédure judiciaire si cela est indispensable à la manifestation de la vérité ; mais l'essentiel est que les conclusions du rapport soient de nature à étayer, et donc à valider et à confirmer la thèse suivie jusque-là par la justice. Rien de plus et il n'y a aucune raison de polémiquer à propos du rapport invoqué. La situation pourrait sans doute être différente si les conclusions du rapport venaient à infirmer le caractère criminel de cette affaire. Tout se passe actuellement comme si certaines personnes, en particulier des acteurs politiques et des médias cherchaient, en créant un vaste écran et un rideau de fumée à inoculer le doute et la confusion dans les esprits et, in fine, à induire la justice et les Togolais en erreur et à les conduire sur de fausses pistes pour finalement soustraire de la justice les vrais responsables et coupables. Toute l'agitation entretenue et le déferlement de la campagne d'intoxication et de désinformation ne sont rien d'autre que des pare-feux pour faire digression et diversion. Telle est mon opinion.

**Lynx.info :** Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, vous êtes au cœur de la République. Êtes-vous conscient que le gouvernement gère mal l'affaire sur les incendies ?

**GB :** Le gouvernement n'est pas partie prenante à la procédure et n'a donc pas à gérer quoi que ce soit. Il n'est pas protagonistes dans cette affaire. Mêmes les officiers de police judiciaire, gendarmes ou policiers de leur Etat, n'ont pas à se référer à l'exécutif peu importe les responsabilités qu'ils assument d'ordinaire au sein de la gendarmerie ou de la police. Ils sont entièrement et exclusivement sous l'autorité du parquet dont relève la procédure. Les pouvoirs publics sont garants de la bonne administration et de l'indépendance de la justice. Une justice saine, impartiale et équitable s'accommode mal des interférences, des injonctions, des intrusions, des insinuations et des commentaires totalement hors propos. Comme l'immense majorité des

Togolais, le seul souci du gouvernement c'est de voir la justice se faire de manière libre et indépendante et de façon complète et sereine, sans dérobade ni faux-fuyants. Les gesticulations et la fébrilité de certains acteurs politiques et des médias qui leur sont affiliés n'y changeront strictement rien ; la justice doit passer et toute la lumière doit être faite. Il faut aller au bout des enquêtes et de la procédure pour situer les Togolais.

**Lynx.info :** On vous reproche, vous ministre de l'Administration Territoriale votre mutisme depuis les incendies. Les Togolais sont curieux et voudraient savoir ce cache ce silence...

**GB :** Pourquoi devrais-je parler à tout bout de champ et m'exprimer systématiquement ? Même le garde des sceaux, ministre de la justice n'a pas à se mêler des procédures judiciaires en cours. Comme l'immense majorité des Togolais, je suis profondément meurtri et abasourdi par ces incendies dramatiques qui sont une grande douleur et épreuve terrible pour la nation togolaise toute entière.

**Lynx.info :** On va parler des élections. Le fait de financer à 100% le recensement, n'ouvre pas la porte à Faure Gnassingbé de se faire la part belle dans la future Assemblée, faute d'observateurs de l'UE ?

**GB :** L'objectif et la finalité pour le gouvernement ne consistent pas en soi à s'enfermer dans un orgueil et une autosatisfaction de pouvoir financer tout ou partie des élections sur les deniers propres du pays, mais plutôt à assumer pleinement son rôle et sa responsabilité. Nous devons aussi prendre conscience que la poursuite des processus de démocratisation et de construction de l'Etat de droit risque de pâtir gravement si ces processus doivent s'appuyer essentiellement sur des financements extérieurs. La tentation pourrait alors être très grande et forte pour certains régimes ou pays de se dérober aux nécessaires efforts et réformes politiques visant la consolidation de la démocratie et l'affermissement de l'Etat de droit en se prévalant abusivement d'un manque de financements de la communauté internationale. Bien entendu, financer des élections sur ressources internes n'empêche nullement que les observateurs internationaux et tous ceux qui le désirent puissent s'impliquer à un degré ou à un autre dans l'observation électorale. A ce jour, l'ensemble des partenaires extérieurs du Togo sont témoins du processus. Ils suivent de près la situation et accompagnent les efforts en cours mais ils n'ont pas à en être parties prenantes. L'Union européenne est la bienvenue si elle veut accroître son rôle et son implication dans

Suite à la page 4

## Interview de Gilbert Bawara (suite)

la préparation et le déroulement du processus électoral. Quels que soient le rôle et la position de l'Union européenne et des autres partenaires, le gouvernement togolais n'entend pas se dérober de sa responsabilité régaliennne d'assurer la tenue effective de bonnes élections. Ceux qui prétendent que l'Union européenne aurait refusé de financer les élections togolaises se trompent et disent des contre-vérités. En effet, il n'existe pas véritablement dans le portefeuille actuel de la coopération entre le Togo et l'Union Européenne, en particulier dans les fonds FED, des ressources programmables pouvant être consacrées aux financements des élections. Les reliquats des ressources allouées aux scrutins de 2007 et 2010 sont totalement insignifiants. C'est tout simplement la méconnaissance et l'ignorance des mécanismes et des procédures de la coopération avec l'Union Européenne qui conduisent certains politiciens et médias à affabuler sur un prétendu refus de financer les élections de la part des partenaires extérieurs. Cela étant, le Togo est et demeure un pays ouvert sur le monde et désireux de préserver, d'approfondir et d'élargir le champ de sa coopération et de ses liens amicaux et d'échange avec les bailleurs de fonds et les partenaires en développement. Nous sommes satisfaits de la contribution de l'Union Européenne et des autres partenaires extérieurs aux efforts de réconciliation nationale, d'apaisement du climat politique et de développement économique et social.

**Lynx.info :** *Redoutez-vous la non-participation de l'opposition à ces élections si toutes les conditions ne sont pas réunies ?*

**GB :** Je n'ai ni à redouter la non-participation ni à espérer la participation de quelque parti politique que ce soit. Je ne vais quand même pas commencer à scruter les états d'âme et le subconscient des partis politiques ! Le gouvernement a créé toutes les conditions requises pour des élections inclusives, ouvertes et démocratiques. Le cadre électoral togolais, affiné, perfectionné et amélioré par touches successives ces derniers temps, offre toutes les garanties pour des élections libres, transparentes et crédibles. Les préoccupations exprimées par toutes les tendances politiques et les inquiétudes soulevées notamment par des partis politiques membres du Collectif Sauvons le Togo, du FRAC et de la Coalition arc-en-ciel ont été prises en compte parfois de manière intégrale. Il en est ainsi particulièrement en ce qui concerne la refonte du fichier électoral, l'encadrement rigoureux et strict des votes spéciaux, l'extension des délais du contentieux des résultats prévus à l'article 142 du code électoral, le déploiement des délégués de la Cour Constitutionnel, la traçabilité et la fluidité des résultats électoraux, le renforcement des procédures de dépouillement, de centralisation et de transmission des résultats, la prise en charge des délégués des candidats dans les bureaux de vote et même la perspective de financement de la campagne électoral pour garantir l'équité entre les parties prenantes à la compétition électorale. Il sera aussi procédé à un réaménagement du découpage électoral sur la base de critères rationnels, transparents et équitables axés notamment sur la dissociation entre découpage administratif (préfectures) et découpage électoral (circonscriptions électorales), la préservation du nombre de sièges précédemment acquis à chaque circonscription électorale, et des ajustements fondés essentiellement sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat, le principe de la continuité territoriale ainsi que la prise en compte des recommandations de l'Union européenne. Depuis mon prédécesseur, toutes les modifications du cadre électoral ont été inspirées et guidées par un seul souci :

intégrer dans notre dispositif juridique les meilleurs usages et pratiques électoraux observés dans la sous-région et au niveau international, capitaliser et consacrer les acquis des élections de 2007 et 2010 et prendre en compte les recommandations des missions d'observation électorale de l'Union Européenne et de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Dans ces circonstances, les partis politiques sont libres de se déterminer quant à leur participation ou non au processus électoral. Au demeurant l'importance des partis politiques pour l'animation de la vie politique et l'expression du suffrage et leur rôle constitutionnel à cet égard n'en font pas pour autant les acteurs uniques ou exclusifs des joutes électorales. Le Togo n'a pas un régime de partis. Si une frange de l'opposition s'est enfermée dans le piège du radicalisme et de la surenchère et dans une logique de contestation et d'agitation permanente et qu'elle se retrouve dans l'escalade et l'impasse, elle n'aura qu'à s'en prendre à elle-même.

**Lynx.info :** *Brigitte Kafui Adjmagbo-Johnson (CDPA) constate le recensement des enfants avec preuve à l'appui. Gerry Ta'ama du parti (NET) constate la seule présence de UNIR et de l'UFC dans les bureaux de recensement. Êtes-vous sûr d'avoir un fichier électoral qui satisfasse tout le monde ?*

**GB :** La CENI et le gouvernement sont à l'écoute des partis politiques et des organisations de la société civile qui ont observé les opérations de recensement électoral dans la première zone et s'y sont impliqués. Nous avons noté avec satisfaction le climat de consensus national qui a prévalu avec les appels lancés unanimement par l'ensemble de la classe politique togolaise pour demander aux populations de participer à l'enrôlement. Oui, durant les premiers jours des opérations dans la zone 1, il y a eu des dysfonctionnements, des carences, des faiblesses et des insuffisances techniques, logistiques et humains. Ces difficultés ont été corrigées au fur et à mesure de leur apparition et le recensement s'est achevé dans cette zone de manière très satisfaisante. Toutes les observations et toutes les propositions d'améliorations pour mieux agir dans la zone 2 seront recueillies et prises en compte. La CENI et le gouvernement s'attèlent déjà à tirer tous les enseignements et toutes les conséquences pour que les choses aillent mieux encore, avec la contribution et l'implication des partis politiques et des autres acteurs intéressés. Pour le reste, n'attendez pas de moi de contribuer à entretenir et à alimenter des polémiques et des débats vains. Vous savez, les listes des personnes enrôlées étaient affichées soit dans la soirée soit le lendemain, laissant à toute personne intéressée la possibilité de contester ou de dénoncer d'éventuelles inscriptions irrégulières. Les électeurs n'appartiennent à aucune sensibilité politique donnée. C'est faire injure et mépriser les Togolais en général et les électeurs en particulier que de croire qu'ils ne sont pas capables de faire des choix politiques éclairés et de voter en connaissance de cause et en leur âme et conscience. J'ai été surpris par les dénonciations de certains partis et regroupements concernant la signature authentifiant les cartes d'électeurs. Pourtant des éminents membres de ces partis et regroupements avaient siégé dans l'ancienne CENI et avaient pris part aux délibérations et à la prise de décision en juin 2012 concernant la question de la signature. L'un des experts nationaux de la CENI actuelle n'est autre qu'un membre éminent de la CDPA, ancien membre de la CENI réélu par l'Assemblée nationale pour siéger au sein de la CENI mais qui préfère y travailler à un autre titre. Le gouvernement apprécie la contribution qu'il apporte à notre pays. C'est dire qu'il n'ya vraiment rien à cacher. Ce sont les togolais électeurs qui

décideront de l'issue du scrutin et non des artifices ou stratagèmes. Faisons confiance aux électeurs.

**Lynx.info :** *Vous faites références au docteur Amaglo et à monsieur Sibabi qui sont respectivement membres du CAR et de la CDPA ?*

**GB :** Parfaitement. Dans l'ancienne CENI il y avait deux membres issus du CAR et ils savent que la décision concernant la signature sur les cartes d'électeurs a été prise de manière régulière et valable en juin 2012. Et à cette époque les deux personnalités du CAR siégeaient au sein de la CENI, ce qui peut être vérifié aisément. Les procès-verbaux des réunions de la CENI à l'époque permettent de l'établir, sans contestation possible. Monsieur Sibabi apporte son expérience et son expertise à la CENI et à notre pays, peu importe sa sensibilité politique et je m'en réjouis. A force de vouloir s'obstiner à trouver des défauts et des irrégularités qui n'existent pas en vérité, le Collectif Sauvons le Togo et la Coalition Arc-en-ciel en sont maintenant réduits à dire des contre-vérités et des inexactitudes.

**Lynx.info :** *Oui, mais les deux regroupements politiques, notamment messieurs Apévon et Zeus Ajavon ont cité des exemples précis ?*

**GB :** Justement, ces deux regroupements sont pris dans leur propre piège, en flagrant délit de mensonge. Cherchant coûte que coûte à décrédibiliser et à discréditer le recensement électoral et le processus électoral, ils viennent de faire la preuve du peu de sérieux de toutes leurs déclarations. Au terme du recensement général de la population et de l'habitat, la population de Blitta était estimée il y a au moins deux ans à 137 658 habitants. Les normes estimatives des Nations Unies prévoient que le corps électoral d'un Etat se situe dans la moyenne de 45% de l'ensemble de la population. Il s'agit d'une simple estimation. Sur cette base, Blitta devrait avoir environ 62 000 électeurs sans tenir compte de l'accroissement de la population depuis le recensement général de la population et de l'habitat depuis au moins deux ans. Au terme du recensement électoral qui vient de se dérouler en zone 1, le corps électoral de Blitta est d'environ 67 000 électeurs, ce qui signifie qu'il y a eu une mobilisation appréciable des citoyens en âge de voter. Dans d'autres localités du pays, cette mobilisation est encore plus forte. Il aurait suffi au CST et à la Coalition de faire preuve d'objectivité pour éviter les approximations et les informations erronées qui sont destinées à la consommation de leurs militants. Les déclarations des deux regroupements politiques insinuent que le corps électoral serait même supérieur à la population d'ensemble ! Où est le sérieux ? Pourquoi des personnalités aussi respectables que sont Messieurs Apévon et Ajavon, se croient-elles obligées de forcer le trait et de recourir à la désinformation ?

**Lynx.info :** *Dans sa conférence du 5 avril le CST et Arc-en-ciel révèlent aussi des gonflements de listes à Tchamba voire le recensement des peulhs nomades et des étrangers installés au Togo. Vous confirmez Mr le ministre ?*

**GB :** Le cas de Tchamba est identique à celui de Blitta. Ce sont des affabulations et des affirmations qui n'ont aucune crédibilité, y compris en ce qui concerne les allégations d'enrôlement d'étrangers. Je sais que ces deux regroupements sont confrontés à un problème de cohérence et de constance par rapport à leurs militants et sympathisants qui se rendent compte que le processus électoral avance positivement et sans difficultés. Ce n'est pas sérieux de la part de responsables politiques de prétendre que les peulhs nomades ne peuvent pas être des Togolais. C'est une stigmatisation et un réflexe identitaire abject et répugnant.

**Lynx.info :** *L'homme politique Gerry Taama*

*s'étonne que les élections législatives et municipales ne soient pas couplées. Avez-vous des raisons ?*

**GB :** Les élections locales sont d'une certaine complexité sinon d'une complexité certaine et leur bon déroulement et leur réussite nécessite davantage d'information et de sensibilisation. Pour leur restituer leur vocation en tant que scrutin de proximité et leur finalité qui consiste à favoriser une mobilisation et une participation plus grandes des populations en vue de promouvoir l'apprentissage de la démocratie à la base et le développement local, il serait judicieux d'éviter leur trop grande politisation. Il n'y avait pas non plus de véritable consensus politique sur la question, certains estimant qu'il faudrait coupler les législatives avec l'ensemble des élections locales donc aussi bien les municipales que les préfectorales, avec le risque de confusion que ceci serait de nature à engendrer comme on l'a vu récemment au Kenya. Le temps sera mis à profit pour continuer à renforcer les infrastructures et les capacités nécessaires à l'opérationnalisation de la décentralisation et pour conceptualiser les approches de transfert de compétences et de ressources, y compris en approfondissant les réflexions sur la fiscalité locale.

**Lynx.info :** *Pour Kofi Yamgnane (Sursaut) Mgr Nicodème Barrigah a accepté de mystifier les Togolais en présidant la CVJR dont il n'en est rien sorti. C'est ce qui explique l'échec du début dialogue inter-togolais avec lui courant février ?*

**GB :** Vous devriez encourager Monsieur Kofi Yamgnane à revenir régulièrement au pays. Ceci lui permettrait de réduire le gouffre entre ses déclarations tapageuses et la situation réelle sur le terrain. Il n'y a pas si longtemps vous avez assisté comme moi aux dénonciations et aux dénigrements immondes avec des propos désobligeants de la part de certains acteurs politiques concernant les travaux de la CVJR et les hautes et éminentes personnalités de cette structure. Cela n'avait pas empêché par la suite les mêmes acteurs politiques d'agiter les recommandations de la CVJR et d'en exiger la mise en œuvre comme conditions préalables au dialogue politique. Certains acteurs politiques donnent le sentiment d'être en total décalage et déphasage avec la réalité du terrain. Je comprends aussi qu'il puisse y avoir des lenteurs dans la compréhension du bien-fondé de certaines initiatives, mais la raison et le bon sens finissent souvent par triompher.

**Lynx.info :** *Les partis et regroupements politiques de l'opposition qui ont pris part à ce dialogue ont également fait état d'un échec et de divergences profondes ?*

**GB :** La rencontre que le Prélat, Monseigneur Barrigah, a facilitée récemment, a permis de rassembler différentes tendances politiques ainsi que le gouvernement et a donné lieu à des échanges riches et constructifs sur les mesures et les réformes politiques pour enracer la démocratie et renforcer le cadre électoral. Cette rencontre constitue en soi un élément de décrispation politique. C'est à l'issue de cette rencontre et des échanges qui ont eu lieu que d'autres modifications ont été apportées au cadre électoral afin d'améliorer davantage les conditions d'organisation des prochaines élections législatives et locales et garantir les conditions d'élections transparentes, libres et crédibles. L'essentiel des préoccupations et des propositions pertinentes exprimées par les parties prenantes à cette rencontre, en particulier par la coalition Arc-en-Ciel et le FRAC, ont été prises en compte. A titre d'exemples, je peux vous citer : la modification du nombre de députés à l'Assemblée nationale et de la

*Suite à la page 5*

## Lancement à Kara du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB)

# L'AUTRE PHASE ACTIVE DE LA LUTTE POUR LA REDUCTION DU CHOMAGE DES JEUNES ET DES FEMMES



La ville de Kara a prêté son cadre vendredi 12 avril dernier pour le lancement du programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB). Initié par le ministère du Développement à la Base à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Accélérée de Croissance et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) en son pilier 5 qui est la promotion d'un développement participatif équilibré et durable. C'est en présence de la ministre de la Promotion de la Femme Mme Patricia Dagban-Zonvidé, de M. Christian Adovèlandè, président de la BOAD, de Mme Khardiata Lo Ndiaye, coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD au Togo et ses collègues du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de la FAO que ce programme qui prévoit réduire le chômage des jeunes et des femmes a été lancé.

Mme la ministre du

Développement à la base Victoire Tomegah Dogbé qui a présidé cette cérémonie a saisi cette occasion pour expliquer que le PRADEB se situe dans le prolongement des actions déjà engagées pour appuyer l'insertion socio professionnelle de plus de 2000 jeunes à travers des formations en techniques de gestion et un appui en équipement. Elle a réitéré la gratitude du gouvernement et du chef de l'Etat à la BOAD qui apporte son appui à l'Etat Togolais à un taux préférentiel de 2,2% sur une période de 27 ans dont 5 ans de différé. A l'entendre, le PRADEB permettra d'encadrer environ 500 groupements d'intérêts économiques en leur facilitant l'accès aux micros crédits, installer 200 plates-formes multifonctionnelles, créer 400 micros et petites entreprises au profit des jeunes diplômés et artisans pouvant générer 12.000 emplois indirects. Il entend également contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la

base et à la promotion de l'emploi des jeunes, à consolider les bases institutionnelles, à professionnaliser les groupements d'intérêts économiques et à faciliter l'accès des populations rurales à des services énergétiques modernes et aussi à réduire le chômage des jeunes. Financé à hauteur de 7,1 milliards de F.CFA dont 6 milliards de F.CFA par la BOAD et plus d'un milliard par l'Etat togolais et les bénéficiaires, ce programme sera exécuté sur une période de cinq ans. Selon AgboKossivi Yves, coordonnateur du dit programme, le PRADEB est un programme ambitieux du ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Ce programme vient une fois encore démontrer la bataille du ministère du développement à la base et ses partenaires pour mettre fin à la pauvreté et au chômage de la population à la base.

London KAWANA

## Le Ministre Pascal BODJONA est libre CE QU'IL VA FAIRE MAINTENANT....



Une semaine après sa libération, le Ministre Pascal Bodjona, inculpé dans l'affaire d'escroquerie internationale et qui a passé sept mois en détention, a retrouvé la chaleur familiale. Ayant bénéficié d'une mise en liberté provisoire sous contrôle judiciaire, l'ancien Directeur de Cabinet du Président de la République et ministre de l'Administration Territoriale, est libre de tout mouvement et les supputations vont bon train sur les raisons de sa libération et la nouvelle posture qu'il adoptera.

Alors que les proches du ministre inscrivent cette libération provisoire sur le compte des pressions multiformes exercées sur le pouvoir togolais, une bonne partie des togolais l'analyse comme un geste d'apaisement qui se situe dans la longue liste des libérations dont ont bénéficié, ces dernières semaines, plusieurs personnalités politiques embourbées dans diverses affaires encore pendantes en justices ou déjà jugée. Le cas Agbéyomé Kodjo inculpé dans l'affaire des incendies, le capitaine Adjinn Lambert, celui des sieurs Towbéli Kouma et Pali Afégnidou, tous les trois jugés et condamnés à diverses peines de prisons dans l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Dans la même affaire d'escroquerie internationale, le français Loïk LeFloch Prigent, avait bénéficié quelques semaines auparavant d'une libération pour évacuation sanitaire. Dans les premières déclarations qu'il a faites le soir de sa libération, le Ministre Pascal Bodjona a exprimé sa reconnaissance à sa famille et à tous ses amis qui l'ont soutenu au cours de cette dure épreuve. Sur les projets immédiats, l'ex homme de confiance du Chef de l'Etat ne s'est pas ouvertement prononcé. Il a en outre laissé entendre qu'il n'avait plus de désir de vengeance. La question se pose les togolais est de savoir si le ministre retournera dans les rangs du camp présidentiel ou plutôt choisira de se tourner vers l'opposition qui l'a ouvertement soutenu et pour laquelle certaines langues l'accusent de connivence.

Redoutable animal politique, Pascal Bodjona, le sera-t-il encore en dehors du mouvement politique qui lui a permis de se hisser au devant de la scène politique ? L'homme qu'on dit populaire à travers le pays, l'est-il réellement au point de pouvoir réussir une carrière d'opposant beaucoup plus prospère que celles de Agbéyomé Kodjo et de Dahuku Péré ? Une alliance avec l'opposition sera-t-elle porteuse ou confirmera-t-elle plutôt les griefs que les partisans du Président de la République lui font quant à sa fidélité ? Et si l'ambition est permise, le ministre Pascal Bodjona qui veut se sortir progressivement de cette affaire qui a profondément entamé son moral et sa dignité, a-t-il véritablement les moyens de rebondir dans l'une ou l'autre force politique en présence ? Autant d'interrogations qui ne laissent pas de côté la position du Président Faure par rapport à un éventuel retour du ministre à ses côtés.

Face à ces cas de figures, il ne faut pas perdre de vue que nous sommes en politique, milieu dans lequel, des calculs, intérêts, revirements et autres surprises sont la normalité. Mais pour l'heure et au-delà de toutes les supputations possibles et impossibles, le défi le plus important du ministre Pascal Bodjona réside dans son blanchiment à l'issue d'un procès que les togolais souhaitent pour situer définitivement l'opinion nationale et internationale sur la véracité des faits reprochés à toutes les personnalités mises en cause dans cette affaire lourdement politisée.

Patrick NIMA

## Interview de Gilbert Bawara(suite)

répartition des sièges par circonscription électorale sur la base de critères rationnels et équitables, notamment la préservation du nombre de sièges précédemment acquis à chaque circonscription électorale, les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat, la dissociation entre le découpage administratif et le découpage électoral, ainsi que la prise en compte des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne ; la possibilité pour les partis politiques intéressés de participer à la CENI en qualité d'observateurs, sans voix délibérative ; la participation de l'Etat au financement des campagnes électorales ; la perspective de mise en place, avant les élections législatives, d'un dispositif consacrant le statut de l'opposition et garantissant davantage le pluralisme politique

et une participation équitale des partis politiques à la vie démocratique de la nation ; le rallongement des délais du contentieux des élections législatives tels que prévus à l'article 142 du code électoral afin de les porter à 5 jours. Il en est de même avec la mise à disposition de la Cour Constitutionnelle de moyens nécessaires en vue du déploiement de délégués auprès des CELI ou des bureaux de vote, du renforcement de la sécurisation et de la fiabilité des bulletins uniques de vote et de l'amélioration de la traçabilité, de la crédibilité et de la sincérité des procédures de dépouillement, de centralisation, de transmission et de publication des résultats des scrutins électoraux. Quant aux réformes constitutionnelles et institutionnelles d'importance majeure, les échanges ont permis de réaffirmer les consensus et

compromis politiques antérieurs concernant la limitation des mandats présidentiels et les conditions d'éligibilité aux élections législatives et présidentielles et de manifester l'engagement du gouvernement pour la poursuite des concertations sur les quelques questions pendantes. Ainsi un large débat et consensus consolidé sont attendus dans le cadre de l'Assemblée nationale issue des prochaines élections législatives.

**Lynx.info :** Pour beaucoup, le fait même que vous n'êtes pas préoccupés par une Assemblée Générale au niveau de votre parti veut bien dire que c'est le RPT sous le manteau d'UNIR qui va se présenter aux élections législatives. Votre avis.

**GB :** Cela signifie que le parti UNIR est davantage préoccupé par les attentes des Togolais que par ses intérêts propres.

L'existence légale du parti ne se pose pas et c'est sous cette bannière que les candidates et les candidats qui en sont membres se présenteront aux prochaines élections.

**Lynx.info :** De retour d'un meeting à Dapaong. Gilchrist Olympio voit le Togo en noir et dit : « J'ai fait la conclusion que le Togo est pauvre ». Partagez-vous cet avis ?

**GB :** Commenter les commentaires n'ajoute rien au débat politique et n'apporte pas grand-chose au pays. L'essentiel est que nous prenions collectivement conscience des défis énormes auquel notre pays doit faire face et que nous agissions ensemble pour transformer et faire changer les choses.

**Lynx.info :** Je vous remercie

Interview réalisée par Camus Ali Lynx.info

## Mission humanitaire d'Aimes-Afrique dans le Haho du 08 au 13 avril

# 1300 PATIENTS CONSULTÉS, 207 CAS CHIRURGICAUX PRIS EN CHARGE ET UN BÉBÉ DE 2 MOIS ENCÉPHALOCÈLE MIS EN ATTENTE

L'ONG Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique, AIMES-Afrique, dans sa branche togolaise, était en mission médicale chirurgicale dans la préfecture de Haho du 08 au 13 avril. Cette mission qui s'est déroulée en trois phases à savoir la consultation générale, le bilan préopératoire et la phase chirurgicale a porté sur l'ophtalmologie, la gynécologie, la pédiatrie, l'Oto-rhino-laryngologie (ORL) et notamment la médecine générale. Même si au bout de cette mission humanitaire des difficultés sont à noter, le bilan très satisfaisant se révèle au-delà des attentes des premiers responsables d'AIMES-Afrique Togo.

1300 patients consultés, 207 cas chirurgicaux pris en charge. AIMES-Afrique Togo, en posant ses valises dans la ville de Notsè et ses environs, avait la prétention de consulter 1000 patients et d'en opérer 150. Cependant, devant l'engouement et la forte mobilisation des populations, l'ONG a rallongé la liste des patients à 1300 et retenu 207 cas pour des opérations chirurgicales. En effet, les consultations qui ont duré du 08 au 10 avril ont été sanctionnées par des bilans préopératoires pour les 207 patients dont les cas nécessitaient des interventions. Il s'agit le plus souvent de patients souffrant d'hernie, lipome, cataracte, fibrome, prolapsus utérin et de goitre qui ont été pris en charge du 11 au 13 avril par l'équipe



du Dr Serge Michel KODOM au Centre Hospitalier Régional de Notsè avec l'appui du personnel local. Pendant les six jours de mission, les médecins ont rencontré des difficultés liées au nombre très élevé de patients, à la vieillesse des pathologies et à la mobilisation des ressources qui ont emmené l'équipe à ne pas prendre en compte certaines pathologies.

Un nourrisson encéphalocèle mis en attente Il s'agit d'un bébé qui est né en février 2013 et qui souffrait d'une malformation à la naissance du cou. Très vite le petit bourgeon a pris du volume et en deux mois il est quasiment du même volume que la tête de l'enfant. Devant cette situation qui n'a d'autre qualificatif que dramatique, les médecins

d'AIMES-Afrique Togo n'ont pas pu accomplir leur engagement humanitaire qui tire tout son sens de leur serment d'Hippocrate par faute de moyens. En effet, pour ce si beau garçon de 2 mois, peut-être un futur médecin ou homme d'Etat, puisse recouvrer la santé, il lui faut passer le scanner dans un centre spécialisé pour connaître les ramifications neurologiques de son mal. Il lui faut également le suivi d'un neurochirurgien et d'un chirurgien pédiatre dans un centre spécialisé. Tout ceci nécessite des moyens qui sont au-delà de ceux dont dispose Aimes-Afrique malgré son expertise de qualité. Or cet enfant est le septième geste d'une famille paysanne dans le village de...

Paul Katassoli

## Recensement électoral dans la zone 2

# UNE AFFLUENCE MONSTRE SUR LES SITES DE RECENSEMENT APRÈS QUATRE JOURS SEULEMENT

Après le recensement réussi de la Zone 1 – de Cinkansé à Atakpamé - celui de la zone 2 qui concerne le reste sud du pays a commencé vendredi 12 décembre dernier. Après quatre jours seulement, c'est un monde assez impressionnant qui se dirige vers les sites où se déroule le recensement électoral pour se faire recenser.

Mme Angèle Aguigah présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a depuis le déroulement de cette opération dans cette zone multiplié des visites sur les sites pour constater le bon déroulement du recensement et relever les problèmes auxquels font face les agents recenseurs afin d'apporter au plus vite des solutions adéquates. A part quelques problèmes mineurs à savoir l'insuffisance de kits sur certains sites, les pannes qui survenaient les premiers jours, toute l'opération du recensement va bon train et l'affluence sur les sites de recensement ne peut que confirmer l'intérêt que la population accorde à cette opération et aux élections à venir. Après quatre jours de recensement, près de 80 personnes sont enregistrées par kits chaque jour, les files d'attente deviennent de plus en plus longues, les problèmes de moins en moins visibles à part l'insuffisance de kits qui fait impatienter la population.

La CENI quant à elle met tout en œuvre pour réussir ce recensement électoral dans la zone 2 qui prend normalement fin le 21 avril prochain mais compte tenu de l'affluence, ce processus risque d'être prolongé de quelques



jours pour donner la chance à tout citoyen en âge de voter d'avoir sa carte d'électeur.

London KAWANA

## Protéger La propriété intellectuelle

# L'ANPGF OUTILLE LES ENTREPRENEURS SUR LES DÉMARCHES À EFFECTUER

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des petites et moyennes entreprises (ANPGF) et la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) tiennent depuis ce matin, une séance de formation et d'information à l'endroit des Chefs d'entreprises, des responsables et des collaborateurs des services en charge de la propriété intellectuelle dans les entreprises et organismes publics, des juristes et de collaborateurs de cabinets de conseil. C'est Gaël Ahoomey-Zunu, le président du Comité de Direction de l'ANPGF qui a présidé les travaux. « Des gens innovent, découvrent et réalisent des inventions et qui ne savent pas forcément comment faire pour les protéger. La formation vise à monter aux chefs d'entreprise des éléments et les démarches nécessaires à faire pour pouvoir protéger les inventions.

Le thème de la formation est « La propriété intellectuelle : quelles démarches effectuer ». L'objectif est de démontrer la corrélation entre la propriété intellectuelle et la promotion du développement et jeter les bases des actions de la valorisation de la propriété intellectuelle au Togo. Cette formation est assurée par Loukoumanou Boukari, l'ancien Directeur des Industries du Togo et actuellement expert de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) se situe dans un vaste programme de l'ANPGF intitulé les « mercredis de l'entrepreneur ». Pour M. Boukari, la protection de la propriété intellectuelle reste un défi que les entrepreneurs togolais doivent relever en matière de compétitivité et de conquête de marché. L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) dispose d'un bureau au Togo qui enregistre les marques et les propriétés des togolais.

Dias MISSOKO

## Utilisation illicite de l'Energie de la CEET

# QUAND LA FRAUDE BAT SON PLEIN AU TOGO

L'exploitation illicite devenant de plus en plus inquiétante, la Compagnie Energie Electrique du Togo est sortie de son silence le mercredi 10 avril dernier pour dénoncer l'augmentation du trafic sur les compteurs. A entendre les responsables de la CEET, c'est un manque à gagner important pour le distributeur. « Si chaque client payait le courant consommé à sa juste valeur, la CEET arriverait à réduire considérablement les pertes et à stabiliser les coûts de l'électricité pour toute la population », a déclaré M. Gnadé Djételli, Directeur Général de la CEET. Selon lui, c'est également cette fraude qui explique en partie les dysfonctionnements techniques sur le réseau.

A l'heure où l'Etat togolais et la CEET font des efforts pour électrifier même les coins enclavés du pays. Les auteurs de ces fraudes eux, retardent le processus et compliquent même son accomplissement. S'il faut toujours faire le gendarme dans les zones électrifiées, la CEET mettra du temps alors à s'occuper des zones sans électricité et où les populations attendent impatiemment son arrivée.

Il faut souligner que bon nombre de togolais ont perdu le sens de l'honnêteté autrefois partagé pour faire face aux pratiques peu scrupuleuses. Accentuation du cyber criminalité, tentative de vol d'heures dans les cybers, usurpation d'identité... Bref la fraude et la corruption deviennent à petit feu l'habitude des togolais et retardent non seulement le développement du pays, mais ternissent son image à l'instar des Nigériens qui ont assez Sali le leur à travers le trafic illicite de drogue et les escroqueries de toutes sortes. Les togolais doivent alors renouer avec les bonnes pratiques, conditions pour le bon développement d'un pays.

L. K

## Relations sexuelles et risques CONFLIT ENTRE L'ACCOUTUMANCE DES PARTENAIRES ET L'USAGE DES PRESERVATIFS



Vous êtes un homme. Vous êtes marié ou célibataire et vous entretenez des relations sexuelles hors de votre foyer ou avec des partenaires multiples. Cette interrogation vous est adressée : Pendant combien de temps utilisez-vous le préservatif avec vos nouvelles conquêtes ?

Le constat est simple aujourd'hui : trop de filles, élèves ou non sont grosses de manière non désirée. Lorsqu'on sait que la grossesse est le résultat de rapports sexuels non protégés, on se rend aisément compte que les partenaires ne s'encombrent pas de préservatifs lors de leurs ébats amoureux. Maurice, un enseignant dans un Lycée de Lomé, interrogé à ce propos déclare : « Les filles n'ont aucune initiative dans ce domaine-là. Elles n'ont aucune exigence. Si tu veux y aller sans préservatif, elles te regardent faire. J'ai rencontré dans ma vie très peu de filles qui m'exigent de porter le préservatif avant un rapport. ». Ceci explique en partie le constat des grossesses non désirées mais au-delà de ce manque d'initiative des filles, le vrai problème reste un raisonnement assez plat qu'on utilise pour tromper notre propre intelligence. Pour beaucoup de personnes abordées à ce sujet, le port du préservatif, dans le cas d'une nouvelle partenaire n'excède pas trois mois. Boston, inspecteur du travail déclare à ce propos : « Je suis conscient des risques mais chaque fois que je passe un peu de temps avec une fille je suis tenté de laisser tomber le préservatif. Je me dis d'abord que vu sa forme, elle ne peut pas souffrir de VIH/Sida. En plus, si elle avait le virus, elle aurait manifesté des signes pendant cette période. Je tente de résister mais quelques fois devant le désir, je cède. ». En effet, l'on se dit souvent, dans un élan

d'ignorance criminelle et suicidaire qu'on peut reconnaître un porteur du virus du Sida rien qu'en le regardant. De plus on pense pouvoir le reconnaître également avec des palus à répétition, des toux et autres syndromes. Cependant, on se trompe monumentalement car il y a des porteurs qui jouissent d'une parfaite santé et d'une beauté à faire tomber des nues. Hervé, un psychologue reconnaît : « Lors de mon stage de soutenance, j'ai passé du temps au CHU Campus, au sein du service qui mesure le taux de CD4 avant de soumettre les porteurs du VIH/Sida aux antirétroviraux. J'y ai vu passer des filles d'une beauté exceptionnelle et jouissant d'une parfaite santé. Si je les voyais dans la rue, je n'oserais jamais imaginer qu'elles portent en elle ce fameux virus. ».

Ce qu'on constate aujourd'hui, c'est que, que ce soit les hommes comme les femmes, le raisonnement est le même. Les partenaires aveuglés par l'amour qu'ils se portent se font excessivement et aveuglément confiance. La grossesse est devenue un acte de mariage plus légal que celui délivré à l'état civil. Les couples se forment sur le simple fait d'une grossesse qui a été contractée sans le test préalable de séropositivité. Un gendarme résidant à Avédji, marié à une fille parce qu'elle portait un enfant de lui s'est rendu compte de l'état de séropositivité de sa femme ainsi que du sien à l'issue des premières consultations prénatales. Aujourd'hui, il paye les frais de son imprudence et sa femme, après l'avoir quitté, refait tranquillement sa vie avec un conducteur de taxi moto déjà marié et qui se nourrit des chimères que nous dénonçons ici : « Si elle a pu avoir un enfant, c'est certainement parce qu'elle n'est pas malade. ». C'est finalement un cercle vicieux qui entraîne un nombre important de personnes et on ne pourrait s'imaginer l'ampleur du drame. Que ce soit chez les populations jeunes ou chez les hommes mariés, l'équation est la même : devant le désir et le sentiment amoureux, la raison et les connaissances font profil bas et on redouble d'astuces incongrues pour soit détecter les porteurs du VIH/Sida, soit l'éviter. Alors que la voie est toute simple, porter un préservatif. A ce propos, Morou, un donneur de sang nous répondait : « Moi je suis donneur de sang et je ne peux concevoir un rapport sexuel sans préservatif. Cela m'a sauvé une fois à Atakpamé. J'ai fait l'amour avec une fille et au cours de l'acte je me suis rendu compte qu'elle venait de coucher avec quelqu'un. Je n'ai rien dit et j'ai cessé de la voir. Trois mois plus tard, elle m'annonce qu'elle attend un enfant de moi. Je lui relate le fil des événements et lui rappelle que je m'étais protégé. ».

Même s'il est vrai que quelques fois l'envie d'être en union de chair avec son partenaire domine, nous, hommes et femmes devons apprendre à la dominer et à nous préserver des grossesses et des risques inutiles.

Paul Katassoli

## Cinéma: « SHÉRIFA » NOMINÉ AUX AMAA AWARDS

Après sa projection en avant première le 6 avril dernier au Grand Rex, le film « Shérifa » du réalisateur togolais Steven AF a été à l'honneur dans les villes de l'intérieur du pays le 12 avril à Sokodé, le 13 avril à Kara et une nouvelle fois hier Dimanche à Lomé. Plusieurs personnalités ont participé à la soirée.

Le long métrage de Steven AF qui aborde les questions de sexe, de cruauté, la cupidité, les excisions et les traditions, a tenu en alène le public durant environ 2 heures.

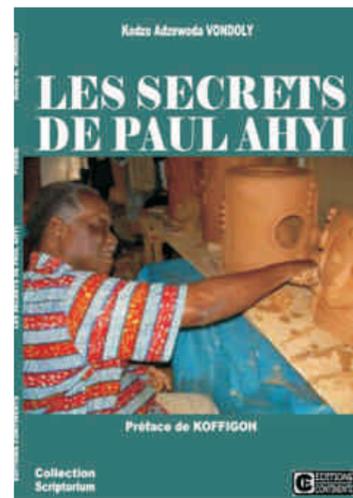
Le film a été tourné au Togo, au Niger, au Sénégal et aux Etats-Unis avec des acteurs de diverses nationalités. « La première leçon à tirer de ce film est que les enfants doivent bénéficier de l'attention des parents, surtout lorsqu'il s'agit des filles », a expliqué Steven AF. De son vrai Sten Afanou, le réalisateur togolais a déjà à son actif, des séries télévisées, des spots publicitaires et surtout des clips vidéos des meilleurs artistes de la place.

Le film « Shérifa » vient d'être nominé aux Oscars de Film de l'Afrique, Africa Movie Academy Awards (AMAA) 2013. AMAA est un concept de célébration annuelle du plus brillant et le mieux dans le film africain. C'est la plus grande réunion de cinéastes à travers le continent africain et la diaspora. Les AMAA Awards 2013 auront lieu au Nigéria le 20 avril prochain.

Didier ASSOGBA

## Culture: KODZO ADZEWODA RACONTE « LES SECRETS DE PAUL AHYI »

« Les Secrets de Paul Ahyi », c'est le titre du nouveau recueil de poème du journaliste écrivain, Kodzo Vondoly, détenteur des Editions Continents. Après l'ouvrage « Le murmure des martyrs » publié en 2012. Le journaliste-écrivain, Vondoly revient avec un recueil de poèmes qui rend hommage au célèbre artiste plasticien togolais Paul Ahyi. L'ouvrage scindé en trois parties rend hommage à l'auteur du drapeau togolais, retrace les liens d'amitié entre Vondoly et Paul Ahyi qui a fait parler en bien du Togo dans le monde entier de par ses œuvres. Il s'agit en effet de « Chants de gloire pour un bâtisseur » composée de 19 poèmes, « Fenêtre ouverte » composée de 12 poèmes et « Petites paroles agissantes » composée de 18 poèmes. Au total, 49 poèmes sont dans l'ouvrage d'hommage qui est teinté d'un appel au patriotisme de la part de l'auteur. VONDOLY présente Paul AHYI comme un exemple de citoyen épris de l'évolution de son pays. Il revoit Paul AHYI dans les rues de Moscou, de Paris, de Rome, la colle et le pinceau à la main. Il essaie de faire revivre à ses lecteurs, les instants riches en leçons qu'il a passés avec Paul AHYI. « Je me dois de rendre hommage à celui-là qui fait partie des personnalités qui m'ont encouragé à aimer le travail lorsque je me trouvais dans les tempêtes en 2008. Paul AHYI était en train de confectionner le dessin de couverture de mon recueil "L'hymne d'un prince sans royaume" depuis 2009, mais ce travail n'a pas pu être terminé avant qu'il ne rende l'âme le



jour même où il m'a donné rendez-vous chez lui. C'est en l'appelant au téléphone pour confirmer mon arrivée, qu'on m'a dit qu'il n'est plus. Je ne peux pas tout dire. Je le savais impotent, si je peux le dire ainsi, mais je ne savais pas qu'il était dans ses derniers jours. C'est pourquoi je n'ai publié l'ouvrage qu'en 2011 avec l'illustration d'un autre artiste. J'ai de quoi témoigner de la grandeur d'âme de cet homme », déclare Kodzo Adzewoda.

L'ouvrage « Les Secrets de Paul Ahyi » est préfacé par l'ancien Premier Ministre Me Joseph Kokou KOFFIGOH également écrivain. La postface est signée par Me Maximilien AMEGEE, avocat au Barreau de Paris, un ami de l'auteur. « Les Secrets de Paul Ahyi » édité aux Editions Continents, c'est en tout 120 pages à lire dans les prochains jours.

Dias MISSOKO

**FAÏCHA Pressing**  
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)

2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

**Nos atouts :**

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*



Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

**FAÏCHA Pressing**, la sensation de la propreté



# Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL



**illico** le fixe sans fil  
**Android**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

**Ex Direction Générale**  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

**Espace HELIM**  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

**Espace Telecom AGOE NYIVE**  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

**Espace Telecom ADIDOGOME**  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

**Espace Telecom ADOBOU-KOME**  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

**Espace Telecom Place de l'Indépendance**  
Près de la Place de l'Indépendance  
Tél : (228) 22 21 86 23

**Espace Telecom ASSIVITO**  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

**Espace Telecom PORT**  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

**Espace Telecom TSEVIE**  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

**Espace Telecom ANEHO**  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

**Espace Telecom KPALIME**  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

**Espace Telecom ATAKPAME**  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

**Espace Telecom SOKODE**  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

**Espace Telecom KARA**  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

**Espace Telecom DAPAONG**  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)